

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 25

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Assemblée des délégués de la S.S.H. à Zurich

L'Assemblée des délégués de la Société suisse des hôteliers, qui a eu lieu du 12 au 14 juin à Zurich, favorisée par le beau temps et agrémentée par la visite de l'Exposition internationale d'art culinaire et par la participation à la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation de la Société des hôteliers de Zurich, a eu une pleine et entière réussite. Le programme, très bien conçu, s'est déroulé parfaitement d'un bout à l'autre et a donné au congrès hôtelier suisse de cette année un caractère où la haute distinction des manifestations officielles était agréablement mêlée des actes divers d'une sympathique fête de famille.

Les réunions de travail ont débuté par deux séances du

Comité central

dans la soirée du 11 juin et dans la matinée du 12, à l'hôtel Baur au Lac. Après avoir délibéré une dernière fois sur les affaires à traiter à l'Assemblée des délégués, le Comité s'est occupé de questions relatives à l'Ecole professionnelle, à la représentation de la S. S. H. au Comité exécutif de l'Alliance internationale de l'hôtellerie, au contrôle des prix, au projet de loi fédérale sur le repos hebdomadaire, etc. On trouvera des détails sur les travaux du Comité central dans l'un de nos prochains numéros, de même que sur l'Assemblée des représentants des stations balnéaires, qui a eu lieu dans la matinée du 12 juin à l'hôtel Habis-Royal, où l'on a discuté notamment de la participation à l'Exposition de l'hygiène et des sports organisée à Berne pour l'année 1931.

L'Assemblée des délégués

s'est ouverte le 12 juin à 14 heures et demie au Kursaal, en présence de près de 200 délégués et participants libres. Sous l'expertise et énergique direction de M. le Dr H. Seiler, président central, une grande partie de l'ordre du jour a pu être liquidée déjà dans cette première séance. Le rapport annuel de gestion a été approuvé sans observations. Les comptes de 1929 et le budget pour 1930 ont été également ratifiés par l'assemblée, après des explications de M. Boss (Spiez) et de M. Buttica (Lausanne), président de la Commission de l'Ecole professionnelle, et décharge a été donnée au Comité central pour sa gestion. En ce qui concerne la révision des statuts envisagée pour rendre plus claires les dispositions relatives à la qualité de membre de la S. S. H., le Comité central a été chargé d'étudier le projet, en contact avec les sections, et de présenter les articles révisés à la prochaine Assemblée des délégués. Dans la question du *pourboire*, l'assemblée a approuvé la proposition de résolution du Comité central, d'après laquelle chaque membre de la S. S. H. dans l'établissement duquel la réforme du *pourboire* a été introduite sous une forme quelconque a le devoir de veiller à ce que l'argent encaissé à titre de *pourboires* soit attribué au personnel qui y a droit. Un règlement, qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée des délégués, fixera les détails. La proposition d'achat d'une propriété à Bâle (Gartenstrasse, 46) pour y loger le Bureau central, a été acceptée sans opposition. Le Comité central a été chargé de procéder aux démarches nécessaires pour parfaire l'acquisition. La proposition de créer un *diplôme de vétéran* a par contre reçu un accueil moins sympathique; elle a été repoussée à une grande majorité, tandis que la proposition d'établir une *carte de légitimation* pour les sociétaires a été votée en principe, mais la mise à exécution a été ajournée jusqu'après la liquidation de la révision des statuts sur la question des membres. M. Goelden a présenté un rapport sur la *réorganisation des apprentissages*, issue des travaux préparatoires de la Commission professionnelle suisse pour l'industrie des hôtels et des restaurants. Le projet de règlement y relatif a été approuvé par l'assemblée.

* * *

La deuxième séance de l'Assemblée des délégués a eu lieu également au Kursaal de Zurich, dans la matinée du 13 juin. Elle a débuté par un rapport de M. le Dr Riesen, directeur du Bureau central, sur la *réorganisation de la propagande touristique suisse*. Après une discussion par moments assez vive, l'assemblée a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« L'Assemblée des délégués de la Société suisse des hôteliers prend connaissance avec regret du fait que les travaux préparatoires pour la réorganisation de notre propagande, malgré les efforts de la direction centrale de la S. S. H., n'ont donné jusqu'à présent aucun résultat. Ce retard nuit considérablement aux intérêts du tourisme en Suisse. En conséquence, l'assemblée attend expressément que les travaux de réorganisation, en collaboration avec le Service de publicité des C. F. F., l'Office national suisse du tourisme et les autres milieux intéressés au tourisme seront activement poursuivis et menés à bonne fin, pour le plus grand avantage du mouvement des étrangers en Suisse. »

Aux élections, M. le président central remercie en termes chaleureux M. le vice-président Th. Wirth (Interlaken) et M. J. V. Dietschy (Rheinfelden), qui ont achevé leur période statutaire au Comité central, pour les grands services qu'ils ont rendus à la S. S. H. et à l'hôtellerie. Comme nouveaux membres du Comité central ont été élus M. Pflüger, de l'hôtel des Salines au Parc à Rheinfelden, en qualité de représentant des stations balnéaires, et M. K. Höhn, de l'hôtel Glarnerhof à Glaris, en qualité de représentant des hôtels de voyageurs (hôtels de passants). M. Glinz, de St-Gall, a été nommé reviseur suppléant pour les comptes de la société et M. Baehl, de Genève, reviseur suppléant pour les comptes de l'Ecole professionnelle.

M. le Dr H. Seiler présente ensuite un rapport détaillé et très intéressant sur les travaux actuels et à venir de l'Alliance internationale de l'hôtellerie, qu'il préside depuis l'année dernière.

Pour le choix du lieu de réunion de la prochaine Assemblée des délégués, l'invitation de la section de Lugano a été acceptée avec remerciements.

Sous la rubrique « Divers », des discussions se sont produites à propos du trust qui s'est établi dans le commerce du charbon en Suisse, de la représentation de l'Office suisse du tourisme à la Riviera française, des excursions d'études de fonctionnaires d'agences de voyages, etc. Toutes ces questions ont été renvoyées pour étude au Comité central.

Pour terminer, M. le président central Dr Seiler a fait connaître à l'assemblée les tâches qui attendent le Comité central dans le prochain avenir, des tâches nombreuses et de haute importance.

Les festivités.

La ZIKA et la fête jubilaire de la Société des hôteliers de Zurich avaient attiré dans cette ville, à l'occasion de l'Assemblée des délégués, un nombre considérable de membres de la S. S. H.

La soirée du 12 juin s'est passée en conversations familières à la ZIKA. L'animation était très vive ce soir-là dans tous les restaurants nationaux où les hôteliers, mélangés au public nombreux, s'étaient répartis un peu partout. A l'hôtel-restaurant suisse, on n'entendit que quelques productions d'un groupe de jodeliers, mais les orchestres des autres restaurants se montraient infatigables, pour le plus grand plaisir des groupes de danseurs.

La journée du vendredi 13 avait à l'Exposition culinaire un caractère plus ou moins officiel, en ce sens que l'on recevait une forte délégation de Chambres fédérales, emmenée de la gare à la ZIKA dans une cinquantaine d'automobiles. Les visiteurs fédéraux ont été reçus par M. Kracht,

président du comité d'organisation et par M. Streuli, président du conseil d'Etat zurichois, qui ont fait ressortir l'importance de la ZIKA pour l'hôtellerie et l'importance de l'hôtellerie pour l'économie nationale. Au banquet officiel offert aux députés aux Chambres fédérales avaient été invitées diverses personnalités, notamment le maître Escoffier et des représentants de la S. S. H. La forte brigade de la cuisine, suivant son chef M. F. Schneitter, a été priée de parcourir la salle et a recueilli des applaudissements enthousiastes, bien mérités par le succulent menu qui venait d'être préparé. Le repas a été agrémenté de productions musicales très goûtées.

L'après-midi du vendredi était réservée à la visite de l'exposition. Cette visite, il faut le déclarer franchement, fut très intéressante et très instructive dans toutes ses parties, aussi bien en ce qui concerne les travaux des artistes de la cuisine qu'en ce qui concerne les expositions présentées dans les longues rangées de stands. Chacun a pu se convaincre du grand succès de l'entreprise. La ZIKA joue parfaitement son rôle d'éducatrice du public, comme celui d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, entre les milieux des fournisseurs et ceux de l'hôtellerie et de la restauration. La façon distinguée dont l'art culinaire classique et moderne a été présenté aux visiteurs a certainement valu à l'hôtellerie de nouvelles et précieuses sympathies parmi les foules d'admirateurs de l'exposition.

A 16 heures et demie, dans la salle des conférences de la ZIKA, M. le professeur Dr Laur a traité la question : « L'hôtellerie et l'agriculture ». Nous aurons l'occasion de revenir sur ses déclarations dans un article spécial. Il est à regretter que cette conférence n'ait pas été entendue par un plus grand nombre de représentants de l'hôtellerie.

Le jubilé de la Société des hôteliers de Zurich.

Le point culminant des festivités organisées à l'occasion de l'Assemblée des délégués fut certainement la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation de la Société des hôteliers de Zurich, qui eut lieu à l'hôtel Baur au Lac. Plus de 600 personnes y prirent part et ce chiffre à lui seul prouve l'intérêt suscité par cette cérémonie. La fête débuta en plein air, dans les spacieux jardins de l'hôtel, fort élégamment décorés. Les invités firent honneur à un buffet qui était une véritable merveille. Deux orchestres se faisaient entendre et maintenaient partout la plus agréable animation.

A la tombée de la nuit, tout le monde se transporta dans le jardin de la Villa Rosau. La tribune était fleurie de roses et d'oeillets formant l'emblème de la S. S. H., les armoiries de la Confédération et celles du canton de Zurich. Le programme officiel se déroula sous la direction de M. Töndury. Ce furent d'abord des chants du pays exécutés par une société de jodeliers. Une artiste du Théâtre de la ville déclama ensuite un prologue d'Edgar Chappuis et M. H. Goelden-Morlock prononça le discours jubilaire. Il salua les invités d'honneur, notamment les délégations des autorités cantonales et municipales de Zurich, le président central, le Comité central et la direction de la S. S. H., les représentants de l'Office suisse du tourisme, de la Société de développement de Zurich, des organisations professionnelles et de la presse, sans oublier les dames, les dévouées collaboratrices des hôteliers. Puis l'orateur retraça l'histoire de la société jubilaire. Nous reviendrons sur ce discours dans un article ultérieur.

Après une longue salve d'applaudissements, le deuxième orateur officiel, M. Streuli, président du Conseil d'Etat, apporta le salut et les vœux des autorités cantonales et communales. Il fit ressortir notamment les exigences croissantes auxquelles doit

faire face l'industrie hôtelière et constata que celle-ci a heureusement réussi à surmonter la plus grande partie des difficultés résultant de la crise de guerre et d'après-guerre, reprenant ainsi sa place marquée dans l'économie nationale. Dans l'accomplissement de cette grande tâche, la Société suisse des hôteliers s'acquiert de réels mérites et l'orateur lui souhaite pour l'avenir d'avoir toujours à sa tête des hommes d'initiative, toujours vigilants pour sauvegarder la haute réputation de l'hôtellerie suisse.

Parlant au nom de la Société suisse des hôteliers, M. le président central Dr Seiler rendit hommage aux efforts accomplis par la section de Zurich dans le cadre de l'association hôtelière centrale et exprima à la société jubilaire la reconnaissance de la S. S. H. pour sa fidèle collaboration. L'orateur célébra également les mérites des organisateurs de la ZIKA, les hôteliers d'un côté, qui n'ont pas voulu fêter le cinquantième de leur société seulement par des discours, mais par des actes, et d'un autre côté les associations du personnel, qui ont vaillamment apporté leur dévouée collaboration à cette oeuvre commune de toute l'hôtellerie, employeurs et employés. M. Seiler souligna le rôle international de l'hôtellerie, qui se manifesta lui aussi à la ZIKA; mais notre hôtellerie est aussi nationale et comme telle contribue pour une large part au bien-être du pays. On peut s'en rendre compte une fois de plus en parcourant la magnifique exposition de l'art culinaire. L'orateur remercia chaleureusement le comité d'organisation de la ZIKA et tout spécialement son président, M. Kracht. Revenant à l'objet spécial de la manifestation, M. le président central dit que cette fête jubilaire devait être commémorée par un souvenir durable et remit au président de la Société des hôteliers de Zurich, au nom de la S. S. H., un diplôme d'honneur, oeuvre très réussie d'un artiste zurichois. En terminant, l'orateur souhaita à l'hôtellerie de Zurich de longues années de prospérité et remercia les collègues de la cité de la Limmat pour l'accueil si courtois fait à leurs confrères des autres villes et régions de la Suisse.

M. Müller-Munz présenta à la société jubilaire les félicitations et les vœux des cafetiers et des restaurateurs de la Suisse, du canton et de la ville de Zurich et lui remit également comme souvenir un superbe tableau.

Enfin, au nom du comité de la Société des hôteliers de Zurich, M. E. Manz releva les grands services rendus par M. Goelden-Morlock pendant ses longues années de présidence de la section et comme membre du comité central de la S. S. H.; il lui remit, au nom des hôteliers zurichois, une magnifique coupe en argent.

La cérémonie se termina par le chant de l'Hymne national, puis les invités revinrent dans les jardins de l'hôtel Baur au Lac, qui entre temps avaient été magnifiquement illuminés de lumières habilement dissimulées, donnant l'illusion d'une féerie des Mille et une nuits. Une série d'artistes donnèrent ensuite les productions les plus diverses. Un grand bal clôtura la fête, qui laissera à tous les participants une impression inoubliable.

* * *

Pour un bon nombre de congressistes, la cérémonie jubilaire de l'hôtel Baur au Lac constituait l'acte final des journées de Zurich. Le programme comportait encore, il est vrai, un thé dansant au Dolder Grand Hôtel pour l'après-midi du samedi. Suivant nos renseignements, cette réunion aussi eut une réussite complète et fit honneur à ses organisateurs.

Il nous reste à féliciter la Société des hôteliers de Zurich et son comité de l'organisation vraiment modèle des manifestations qui ont accompagné cette année notre Assemblée des délégués et à les remercier des multiples attentions dont ils ont gâté leurs